



Institut Notre-Dame de Lourdes  
*réussir autrement*

Bruxelles, le 23 mars 2016.

Chers parents, Chers élèves,

**Le ministère de l'enseignement a décidé le maintien de l'ouverture des écoles. Par ce courrier, nous vous informons des mesures que nous avons prises pour assurer la protection de vos enfants au sein et aux abords de notre établissement afin que la suite de cette année scolaire se passe en toute sérénité.**

#### **Entrées et sorties de l'école**

Les entrées et sorties des élèves se feront par la porte brune. Seule la petite porte sera ouverte, sauf en cas de sortie "massive". Le matin, l'école ne sera accessible **qu'à partir 8h00**. Les 24 et 25 mars, sur le temps de midi, les sorties ne seront pas autorisées. Les élèves doivent prévoir un pique-nique.

#### **Il est impératif que les élèves arrivent à l'heure !**

Aux abords de l'école et à chaque sortie, une présence d'adultes de l'établissement sera assurée afin de réaliser une identification visuelle des élèves et des parents. Les élèves "licenciés" seront accompagnés par leur éducateur de référence et sortiront par la porte brune. À tout moment, tout élève devra pouvoir montrer son appartenance à l'école (journal de classe ou carte de sortie).

**Il est important de limiter au maximum les rassemblements de personnes devant l'établissement.**

**Nous demandons aux élèves de ne pas rester sur le trottoir longeant l'école et d'utiliser le chemin le plus court pour retourner à leur domicile ou venir à l'école.**

#### **Rendez-vous avec un membre du personnel**

Si une personne extérieure devait avoir un rendez-vous avec un membre de l'équipe éducative, elle devra, dès son arrivée au sein de l'institut, décliner son identité et la raison de sa présence aux personnes se trouvant à l'accueil.

Les personnes extérieures ne pourront se déplacer dans l'école sans être accompagnées d'un membre du personnel.

#### **Déplacements dans l'école**

**Pendant les cours, aucun élève ne pourra se déplacer sans être muni d'un billet rouge ou vert.**

### **Signalement de faits**

Si un élève constate un fait suspect, nous lui demandons d'en avertir au plus vite un adulte de l'école.

### **Activités extérieures**

Les déplacements vers la piscine et les salles de sport ainsi les activités extérieures seront suspendus les 24 et 25 mars.

Nous vous remercions pour votre collaboration et votre confiance.

Nous vous prions d'agréer chers parents, chers élèves, l'assurance de notre considération distinguée.

P. Scheers  
Préfète d'éducation

D. Santy  
Directeur-adjoint

A. Elkholti  
Directrice